

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00504

Numéro SIREN : 882 529 720

Nom ou dénomination : 3CR

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 5192

Désignation de l'entreprise EURL 3CR										Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 108 rue de Bresse 01330 VILLARS LES DOMBES												
Numéro SIRET* 8 8 2 5 2 9 7 2 0 0 0 0 1 4												
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12						
Exercice N clos le 31/12/2022												
ACTIF												
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		Fonds commercial*	010		012						
	incorporelles		Autres*	014		016						
	Immobilisations corporelles*			028	1 566	030	1 436		130			
	Immobilisations financières* (1)			040	80 000	042			80 000			
	Total I (5)			044	81 566	048	1 436		80 130			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052						
		Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	11 526	070			11 526			
		Autres* (3)		072		074						
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	6 481	086			6 481				
	Charges constatées d'avance *		092		094							
Total II		096	18 008	098			18 008					
Total général (I + II)		110	99 575	112	1 436		98 139					
PASSIF												
										Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*										120	10 000
	Écarts de réévaluation										124	
	Réserve légale										126	1 000
	Réserves réglementées*										130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)										131	19 847
	Report à nouveau										134	
	Résultat de l'exercice										136	28 283
	Subventions d'investissement										137	
	Provisions réglementées										140	
	Total I										142	59 131
Provisions pour risques et charges										Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*										166	3 539
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)										169	30 477
	Produits constatés d'avance										174	
Total III										176	39 008	
Total général (I + II + III)										180	98 139	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184					

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **EURL 3CR**Néant ☐ *Exercice clos le
31/12/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210		
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons	215	214		
			intracommunautaires	217	218	52 235	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	52 235	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	16 557	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	103	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 467	
	Dotations aux amortissements*				254	522	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262	48	
Total des charges d'exploitation (II)					264	18 697	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	33 537	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		
	Produits exceptionnels (IV)				290	1 084	
	Charges financières (V)				294	62	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }	(VI)		300	1 284	
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	4 991		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	28 283	
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	28 283	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	4 991	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opco-cis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option { Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249 }				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. Ierdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	33 274
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	33 274	
					372		



EURL 3CR
108 rue de Bresse
01330 VILLARS LES DOMBES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

590 chemin de la Plaine - BP96 - 01123 MONTLUEL CEDEX - France

Téléphone : 33(0)4 72 25 10 50 - Fax : 33 (0)4 72 25 10 59 - E-mail : orfis.montluel@orfis.fr - Site web : www.advolis-orfis.com

Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes

SAS au capital de 942 300€ - siret : 957 509 045 001 01 RCS Lyon - TVA CEE FR 90 957 509 045

Orfis est un membre indépendant de Walter France, membre indépendant de Allinial Global International

Allinial
GLOBAL



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 3CR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 98 139 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 284 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les intérêts sur emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 567			1 567
Immobilisations financières	80 000			80 000
Total	81 567			81 567
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	914	522		1 436
Immobilisations financières				
Total	914	522		1 436
ACTIF NET				80 131

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 567			1 567
Immobilisations corporelles	1 567			1 567
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	80 000			80 000
Immobilisations financières	80 000			80 000
ACTIF IMMOBILISE	81 567			81 567



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 527 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 527	11 527	
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	11 527	11 527	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 39 008 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 539	3 539		
Dettes fiscales et sociales	4 991	4 991		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 478	30 478		
Produits constatés d'avance				
Total	39 008	39 008		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	30 478			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 30 478 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 952
Total	2 952



EURL 3CR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros

**Siège social : 108 Rue de Bresse
01330 VILLARS LES DOMBES**

RCS de BOURG EN BRESSE 882 529 720

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 02 JUIN 2023**

DEUXIÈME DÉCISION

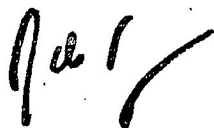
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, s'élevant à **28 283,59 €**, de la manière suivante :

- Une somme de **28 283,59 €**
Au compte « Autres réserves »

Dividendes antérieurement distribués :

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au cours des trois derniers exercices.

M. Mayeul DE FERAUDY



SARL 3CR
108 rue de Bresse – 01330 Villars les Dombes

REÇU AU GTC BOURG LE
- 7 JUIN 2023

GREFFE TRIBUNAL DE BOURG
32 Av Alsace Lorraine
CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

Villars, le 5 juin 2023

SIRET 882 529 720

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci-joint les documents suivants pour le
dépôts des comptes de la EURL 3CR :

- Bilan
- Décision
- Un chèque de 45,02 €

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos
salutations distinguées.

Le Gérant
M DE FERAUDY

